

# L'urbanisme peut-il faire marcher?

Autor(en): **Quincerot, Richard / Weil, Marcos**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **81 (2009)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-144885>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## L'urbanisme peut-il nous faire marcher?

Des médecins avaient depuis longtemps établi des corrélations certaines entre vie urbaine, poids des populations et morbidité. Mais à partir de l'an 2000, le thème sort des facultés pour connaître une expansion impressionnante. En mai 2004, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) lance une «Stratégie mondiale pour l'alimentation, les activités physiques et la santé», qui réunit tous les ingrédients d'une alerte planétaire. Un article d'Anna Lietti titré «Bourrelets: la guerre est déclarée» [Lietti, 2004] la résume en trois temps. Premier temps, bombardement de chiffres tirant la sonnette d'alarme: «Le taux d'obésité a doublé, voire triplé en 20 ans aux États-Unis ou en Grande-Bretagne, explique l'OMS, multipliant les risques des maladies associées, à commencer par l'hypertension et le diabète de type 2». Deuxième temps, incidences sur les finances publiques et culpabilisation du citoyen: «C'est le gras qui inquiète, et dont on commence à calculer le prix: 1 à 3 milliards de francs par an, selon l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), qui parle clairement via ses campagnes: en adoptant une meilleure hygiène de vie, on se fait du bien, mais on fait également preuve de civisme, puisqu'on contribue à réduire les coûts de la santé». Et la journaliste enchaîne: «Sinon, le jour où l'on paiera son assurance au kilo est proche (...) La gourmandise est un comportement à risques, les gros n'ont qu'à assumer». Troisième temps, campagnes de communication: chacun est incité à surveiller son poids, à manger 5 fruits ou légumes par jour, à faire au moins 30 minutes d'exercice par jour, à renoncer à sa voiture au profit du vélo et de la marche à pied, etc. A. Lietti conclut en émettant quelques doutes sur la capacité d'une «culpabilité pondérale diffuse» ou d'un «racisme anti-gros» à faire bouger les populations.

### Urbanisme: la ville n'est pas un patient

De fait, la prescription des médecins (30 minutes d'activité physique par jour) bute contre un problème de gouvernance. Comment amener les populations à s'exécuter? Divers leviers d'action sont imaginés (la loi, la persuasion, la dénonciation, le calcul économique), sans grand succès, jusqu'à en arriver à l'urbanisme. Or le raisonnement pêche à la base: la ville peut bien être scientifiquement établie comme un «facteur» de santé, cela n'en fait pas pour autant une «cause» ni un «levier d'action». Une ville n'est pas un patient ni un instrument, mais un milieu spatial et social, acteur de son évolution. Chercher à la discipliner a toujours créé des effets imprévus: on peut tout au plus faciliter et orienter les mécanismes d'adaptation qui, traditionnellement, lui permettent de bouger.

### Trois échelons d'adaptation urbaine à débloquent

C'est loin d'être gagné d'avance! Aux trois échelons où l'urbanisme pourrait produire un environnement

moins pathogène, les mécanismes d'évolution urbaine semblent grippés.

A l'échelon du territoire, il est clair que l'étalement urbain ne favorise pas la marche à pied. Pour inverser la tendance, il faut non seulement le dire, mais agir sur les moteurs de la dispersion. Le plus évident est la mobilité à faible coût par l'automobile: la hausse du prix de l'essence risque de changer la donne. Un autre est la crise du logement, qui chasse les ménages loin des centres et les condamne à l'immobilité résidentielle. Un troisième est l'éloignement des lieux d'habitat et d'emploi, qui font l'objet de politiques trop souvent découplées: une taxation des entreprises récompensant la proximité résidentielle de leur main-d'œuvre [Marc Wiel 2007: 162s] pourrait les rapprocher.

A l'échelon des quartiers, il y a beaucoup à faire pour reconstruire une «ville des proximités» favorable à la santé. Il faut rééquilibrer la concurrence entre centres et banlieues: arrêter l'expansion du grand commerce en périphérie, qui développe des modes de consommation dépendant de l'automobile



*Mieux vaut faire évoluer les modes de vie que de transformer les trottoirs en fitness.*

[Mangin et Renoir, 2005]; corriger la fiscalité locale qui avantage les communes périurbaines; et conduire des actions foncières publiques pour offrir des terrains à bon marché en ville. Et il faut réformer la gestion urbaine: ne pas ajouter des équipements de santé sur des trottoirs de plus en plus encombrés (photo 2), mais renouer avec la «composition urbaine», l'art de «poser ensemble» de nombreuses présences, de faire cohabiter le multiple, qui est l'atout spécifique des villes.

De même, l'échelon des immeubles a peu de chances de s'améliorer si l'on n'intervient pas sur les mécanismes de leur production. Soumis à des règlements de plus en plus nombreux, les constructeurs n'ont souvent pas d'autre ambition que de passer à travers les mailles du contrôle. Ajouter de nouvelles exigences risque de rester sans effet, sinon de rendre les choses encore plus difficiles. Par exemple, on voit mal comment l'objectif sanitaire de permettre aux enfants de jouer en bas de leur immeuble pourrait être concilié avec la logique calamiteuse qui produit les pieds d'immeubles tels que nous les connaissons (containers, motos, bacs à cailloux, voitures, etc.). Pour mieux faire, il faut ne pas alourdir l'addition des logiques sectorielles, mais refondre en profondeur les normes



*Fitness oui, monter quelques marches non!*

de coexistence des immeubles, des réseaux et des vides qui font la ville.

Pour relever le défi de l'épidémie de surpoids, plus efficacement que celui de l'environnement, il va falloir convaincre les autorités politiques de réformer en profondeur les modes de production urbaine. Pour y parvenir, médecins, nous avons besoin de vous!

Texte: **Richard Quincerot**  
(Permis de construire)  
**et Marcos Weil**  
(Urbaplan), urbanistes

*Cet article est une version  
résumée d'un article publié  
sous le même titre  
par la revue Urbia n° 7,  
Université de Lausanne,  
décembre 2008, pp. 9-29*

## Ouvrages cités

**Kayser B.** (2008), MD, PhD, Institut des sciences du mouvement et de la médecine du sport, Université de Genève, «La santé en marchant?», Urbanisme n° 359, mars-avril 2008, pp. 55-56.

**Lietti A.** (2004), «Bourrelets: la guerre totale est déclarée», Le Temps, 15 mai 2004, p. 2.

**Mangin D.** et Renoir Ph., «De la maison à l'autoroute, parallèles européens», in Grillet-Aubert Anne et Guth Sabine (dir), Déplacements. Architectures du transport: territoires en mutation, Editions Recherches et Ipraus, 2005, pp. 57-76.

**Wiel M.** (2007), «Pour planifier les villes autrement», L'Harmattan, Paris.

PUBLICITÉ

## ENTREPRISE DE CHAPES CHILLEMI & CIE SA

2 bis, rue Saint-Léger  
CP 2130

1211 Genève 2

Tél. 022 320 64 22

Fax 022 321 75 23

Natel 079 412 85 15

Email: [chillemi.sa@bluewin.ch](mailto:chillemi.sa@bluewin.ch)